



Comment peut-on déclencher une procédure civile ?

Actualité législative publié le **04/08/2024**, vu **500 fois**, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA](#)

Comment peut-on déclencher une procédure civile ?

- Il existe deux façons de déclencher une procédure civile : l'assignation et la requête.
- Dans le cas de l'assignation, le demandeur fait délivrer par un commissaire de justice une convocation de justice au défendeur.
- Dans le cas d'une requête, la demande est adressée au secrétariat de la juridiction. Elle peut être formulée par voie électronique.

SOURCE ET DE PLUS :

<https://www.vie-publique.fr/fiches/268536-comment-peut-declencher-une-procedure-civile>